

A l'écoute des compositeurs

Le catalogue des «Luxembourg Music Publishers» - créés en 2013 - compte aujourd'hui près de 800 partitions

Par Thierry Hick

«Créer une édition musicale pour promouvoir les compositeurs luxembourgeois (...) dans notre pays et à l'étranger»: ces quelques lignes du conseil d'administration des «Luxembourg Music Publishers» se suffisent à elles-mêmes pour expliquer le bien-fondé de l'association.

«À l'époque, le constat était simple: il n'existait pas de catalogue d'œuvres de compositeurs luxembourgeois. L'édition musicale était inexistante», note le président des LMP, et ancien professeur de violon Claude Krier.

Un musicien voulant jouer une partition d'un compositeur d'ici a besoin d'une version éditée - et donc critique - de l'œuvre en question. D'autant qu'à quelques exceptions près, l'édition musicale étrangère ne s'intéresse que très rarement à ce qui se produit au Luxembourg. «L'interprète est souvent face à des problèmes d'ordre divers. C'est pour l'aider que nous avons mis en place notre structure», explique Claude Krier.

A une époque où la Lëtzebuerger Gesellschaft fir Nei Musik (LGNM) changea ses orientations, Claude Krier et quelques compositeurs décidèrent de se lancer dans ce nouveau projet. «L'unin faisant la force, il fallait trouver d'autres moyens», poursuit Claude Krier avant de préciser: «Notre intérêt s'est dès le départ porté sur les compositeurs luxembourgeois ou étant en relation directe avec le pays».



André Vietor, chargée de l'administration, Claude Krier, musicien, et Camille Kerger, compositeur (d.g. à d.) ont installé le bureau des «Luxembourg Music Publishers» à Mersdorf.

Des critères de sélection
Selon quels critères fallait-il choisir les compositeurs à soutenir? «Nous nous concentrons sur la musique dite savante, il est évident que nous n'allions pas publier des partitions de musique pop», précise le président. Une règle de base toujours observée mais qui laisse la porte ouverte à quelques interprétations, à l'image des œuvres reprises de Jemy Kemmer ou celles de Pascal Schumacher qui pourraient selon les cas rejoindre les rangs des LMP. «Nous n'avons pas d'a priori». «Musique sacrée ou profane, là aussi les LMP ne veulent se fixer des limites. «Il est important de pouvoir présenter un compositeur dans son intégralité», explique Claude Krier.

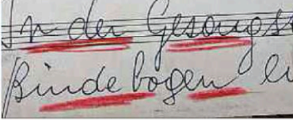
Camille Kerger, compositeur et ancien directeur de l'Institut européen de chant choral (INECC) précise: «Ce sont les compositeurs eux-mêmes qui font la demande d'être repris dans notre catalogue. A notre tour de juger les œuvres qui nous sont soumises. Différents critères sont appliqués. Les styles ou la question de la personnalité

L'interprète est souvent face à des problèmes d'ordre divers. C'est pour l'aider que nous avons mis en place notre structure.

Claude Krier, musicien et président des LMP



monde. Un concerto pour clarinette-basse de Walter Civitareale a été commandé par une université polonaise: un exemple parmi tant d'autres qui réjouit les responsables des LMP. D'autres commandes ont été passées aux Etats-Unis, au Japon, en Italie... Et bien évidemment au Luxembourg et dans la Grande-Région. Camille Kerger, défenseur du chant choral, ne peut pour sa part que se féliciter que le travail éditorial des LMP s'adresse également aux ensembles vocaux du pays. «Nous éditons plusieurs centaines de partitions chorales par an». Ce travail de longue haleine s'adresse tant aux musiciens professionnels qu'aux amateurs. «Il est aussi une question de sauvegarder un patrimoine». Soutenus financièrement grâce à une convention avec le ministère de la Culture, les bénéfices engendrés par la vente de partitions



De la partition manuscrite à la partition éditée... Photos: Gerry Huberty

servent à de nouveaux projets d'édition. En principe, seule la version papier est mise en vente - pour éviter des duplications ultérieures. Avec l'accord du compositeur, une version PDF peut être envoyée. Cette solution permet d'utiliser un Ipad en concert (l'ensemble Lucilin y a régulièrement recours). En outre, il est prévu d'enrichir le catalogue en ligne par des extraits audio de l'œuvre. www.musicpublishers.lu

Nous éditons plusieurs centaines de partitions chorales par an.
Camille Kerger, compositeur et membre fondateur des «LMP»

Une artiste toujours à redécouvrir

La musicologue Danielle Roster continue d'explorer la vie et l'œuvre de la compositrice Lou Koster



Par Thierry Hick

«Luxemburg ist für die europäische Musikwissenschaft ein weißer Fleck» («Le Luxembourg est au niveau de la musicologie européenne une tâche blanche») écrit l'éditeur allemand Böhlau en préface à l'ouvrage «Lou Koster Komponieren in Luxemburg» de Danielle Roster.

La musicologue luxembourgeoise dirige le département «Culture et Musique» du centre CID Fraen an Gender de Luxembourg. On connaît son intérêt pour les femmes compositrices du pays. C'est grâce à son engagement que des archives musicales consacrées à Helen Buchholz et Lou Koster ont vu le jour.

«L'éditeur allemand pour poursuivre sa série consacrée aux compositrices européennes m'a contacté et m'a proposé d'écrire un ouvrage sur Lou Koster. J'ai bien évidemment accepté», explique Danielle Roster.

En 1997, elle participait déjà à la publication de «Wenn nun wir Frauen auch das Wort ergreifen... Frauen in Luxemburg 1850 bis 1950»: un ouvrage consacré à quelques femmes influentes du Luxembourg. Danielle Roster s'intéressa à Lou Koster. Trente ans plus tard, la musicologue - qui fait également partie du conseil d'administration des «Luxembourg Music Publishers» (lire ci-contre) - se remet à la tâche. Et doit faire le constat suivant: «Le sujet est sous-exploité. Le travail des femmes compositrices n'est, contrairement aux hommes, que très peu documenté. Peut-être parce qu'à l'époque on ne croyait pas que leurs œuvres allaient passer à la postérité. De plus, de son vivant, Lou Koster ne suscitait guère d'intérêt. Sa situation n'était en rien comparable à celle d'une Clara Schumann par exemple».

La chercheuse pointe ensuite une double discrimination, bien présente dans le cas de Lou Koster: «Être une femme vivant dans un petit pays: c'est un double désavantage». Comme l'a souligné l'éditeur, l'histoire de la musique au début du XX^e siècle ignorait royalement le Grand-Duché. Même la célèbre encyclopédie «Musik in Gegenwart und Geschichte» - une véritable bible pour tous les musicologues - ne s'intéresse pas au Grand-Duché. Enseignant le piano, le violon, le solfège et l'harmonie de 1908 à 1954 au Conservatoire de Luxembourg, Lou Koster s'est toujours engagée aux côtés des jeunes musiciens, rappelle Danielle Roster. Dès les années 1930, elle présenta avec l'Orchestre RTL ses propres compositions orchestrales. Au début des années 1960 elle fonda l'ensemble vocal «Ons Lidd». Quelques étapes qui illustrent la volonété et l'harmonie de la musicologue et compositrice de défendre un répertoire propre au Grand-Duché.

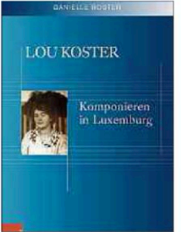
«L'éditeur allemand pour poursuivre sa série consacrée aux compositrices européennes m'a contacté et m'a proposé d'écrire un ouvrage sur Lou Koster. J'ai bien évidemment accepté», explique Danielle Roster.

«L'éditeur allemand pour poursuivre sa série consacrée aux compositrices européennes m'a contacté et m'a proposé d'écrire un ouvrage sur Lou Koster. J'ai bien évidemment accepté», explique Danielle Roster.

De fil en aiguille

Danielle Roster a bien sûr eu recours à ses premières recherches consacrées à la compositrice luxembourgeoise, née en 1889 et décédée en 1973. Bon nombre de personnes qu'elle a pu à l'époque rencontrer ont aujourd'hui disparu. Seul le chanteur Venant Arend a pu lui venir en aide.

La chercheuse a aussi dû exploiter d'autres pistes pour atteindre son but. «Bon nombre de documents sont aujourd'hui en possession de personnes privées ou font partie des collections d'archives de la Bibliothèque nationale. De fil en aiguille j'ai rassemblé beaucoup d'informations», fait valoir Danielle Roster qui vient aussi de réaliser un vrai travail de pionnier. «Aujourd'hui il n'existe pas de biographie consacrée à Lou Koster». Au-delà de la simple personnalité de la musicologue et compositrice, la responsable des activités



La musicologue Danielle Roster a passé au crible l'œuvre et la vie de Lou Koster. Photos: LW-archives, CID Fraen an Gender, collection privée

culturelles du CID Fraen an Gender a voulu centrer ses recherches sur le volet musico-sociologique des femmes compositrices et leur place dans l'histoire (de la musique) du pays. «Il m'importait de replacer la vie de Lou Koster dans ce contexte si particulier.»

Une artiste engagée
Sans pourtant passer sous silence certaines dimensions purement esthétiques du travail de création d'une musicienne «toujours ouverte à tous les genres» et surtout très engagée. «Elle s'est toujours

De son vivant, Lou Koster ne suscitait guère d'intérêt. Sa situation n'était en rien comparable à celle d'une Clara Schumann par exemple.

Danielle Roster, musicologue

batue avec sa musique et ses compositions pour démocratiser l'accès à la musique. Pour elle, un concert ne devait jamais devenir un rendez-vous élitiste. C'est pourquoi, elle a composé une musique simple, accessible au plus grand nombre. Sa musique reste bien faite, abordable et d'une très grande spontanéité», conclut Danielle Roster, qui avec son ouvrage, qu'elle s'adresse tant au spécialiste qu'à toute personne intéressée, fait la lumière sur un personnage important de l'histoire du pays mais aujourd'hui encore bien trop méconnu.